



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMMC ET IFC ORGANISENT UNE CONFÉRENCE POUR PRÉSENTER LE BILAN DES PRATIQUES DE REPORTING ESG ET ÉCHANGER AVEC LES ACTEURS DU MARCHÉ DES CAPITAUX MAROCAIN SUR LEURS RETOURS D'EXPÉRIENCE ET LES ÉVOLUTIONS ATTENDUES

Rabat, le 25 septembre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et la Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, ont organisé aujourd'hui une conférence pour présenter le bilan des pratiques des émetteurs en matière de reporting environnemental, social et de gouvernance (ESG) et pour échanger avec les acteurs du marché des capitaux marocain sur leurs retours d'expérience et les évolutions attendues.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre des initiatives de l'AMMC visant à favoriser le développement de la finance durable au Maroc et dans le prolongement de l'accord de coopération conclu entre IFC et l'AMMC en 2021 pour améliorer les pratiques des entreprises en matière de reporting environnemental, social et de gouvernance (ESG).

Le reporting ESG a été instauré par la circulaire de l'AMMC n°03/19 relative aux opérations et informations financières, dans l'objectif de mieux renseigner le marché sur la performance et les risques extra-financiers des émetteurs.

Cet évènement a permis de partager avec les parties prenantes concernées, notamment les émetteurs, les investisseurs et les professionnels, les résultats de l'appréciation des reporting ESG sur la période 2021-2023 réalisée à l'aide d'un outil d'évaluation de la conformité et de la qualité des rapports, développé avec l'assistance de IFC. Il a permis également d'échanger avec les participants sur leurs retours d'expérience ainsi que sur les pistes et perspectives d'amélioration du cadre actuel.



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⵓⵔⵉⵏⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵏⵏⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵏⵏⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵓⵏⵏⵉⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l' AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44e pays signataire et le 3e pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

✉ danial.bouhlal@ammc.ma

☎ 07 07 29 19 31



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)